

BIOTOP

montre l'exemple

02

Mars 2015

Billet vert

LA LETTRE D'INFORMATION DE BIOTOP

LE DOSSIER

L'économie circulaire



L'Économie circulaire : une réalité derrière des mots

Derrière le vaste (et parfois nébuleux) concept d'économie circulaire, il y a des notions simples comme la conception écologique des produits, l'allongement de leur durée de vie, le réemploi et la réutilisation, la réduction des déchets et l'amélioration du recyclage. Au final, le but est de produire des biens et des services en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergies non renouvelables.

FAIRE MIEUX AVEC MOINS

Dans les sociétés occidentales, l'idée d'économiser est souvent antinomique avec une culture de surconsommation. Pourtant, les occasions de faire mieux avec moins sont légion. Au sein des petites et moyennes entreprises, la souplesse de fonctionnement et l'innovation participative permettent d'imaginer de nouvelles solutions : ces innovations constituent un levier concret pour redonner de la compétitivité aux entreprises. Face à une raréfaction des ressources (et donc une augmentation des prix), à une conjoncture économique tendue et à une concurrence décomplexée, les entreprises qui misent sur une économie positive, basée sur de nouveaux modèles désinféodés de la culture industrielle d'après-guerre, ont tout bon !

UN BÉNÉFICE POUR LE CONSOMMATEUR

Quand un industriel se penche sur le sujet du "faire mieux avec moins", il peut en sortir des solutions innovantes à bas coût comme la Dacia Logan à 5000 euros, la Tata Nano, le Mac 400 de General Electric (un électrocardiogramme de repos abordable et portable), le Foldscope (un microscope dont le coût de fabrication revient à 50 centimes d'euros)...

7 concepts clés à retenir :

- › *L'écoconception* : conception qui tient compte de la recyclabilité des produits créés
- › *L'écologie industrielle* : mutualisation de ressources des entreprises et des collectivités
- › *L'économie de fonctionnalité* : vendre l'usage plutôt que le bien (location)
- › Le réemploi du produit
- › La réparation du produit
- › La réutilisation en tout ou partie (pièces détachées)
- › Le recyclage ou la réutilisation des matières premières

Pour aller plus loin, lisez le livre " Innovation Jugaad. Redevenons ingénieurs ! " de Navi Radjou (Editions Diateino)



Quand Biotop montre l'exemple



Le 22 janvier 2015, Biotop a été convié à témoigner de l'exemplarité de sa démarche devant une assemblée d'élus et d'acteurs publics à Bercy. Cette journée était organisée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, de l'IFORE et de l'IGPDE, en partenariat avec l'ADEME et l'Institut de l'Economie Circulaire.

Elle avait pour fil rouge "l'Economie Circulaire dans les territoires : quels rôles pour les élus et les acteurs publics ?".

Alexandre Derive a été interviewé par David Ascher, directeur des publications Actu-Environnement.com et Environnement & Technique

David Ascher : Comment est née la démarche Biotop ?

Alexandre Derive : Biotop s'est appuyé sur le réseau du Club d'Entreprises de Périgny. Un des facteurs clé du succès de Biotop a été de recueillir l'adhésion des chefs d'entreprise, car le projet était basé sur des axes concrets de travail autour de l'énergie, de la gestion des déchets et de la RSE. La notion de réseau est prépondérante, sans lui, aucune action ne peut être initiée. Aujourd'hui, une cinquantaine de flux de substitution existent et les entreprises viennent spontanément à nous pour les enrichir et les faire évoluer.

D. A. : Où en êtes-vous aujourd'hui ? Pouvez-vous nous donner quelques chiffres ?

A. D. : 63 entreprises sont engagées, c'est à dire impliquées dans des flux et à l'initiative de démarches. 5 emplois équivalents temps plein ont été créés, de nouveaux métiers émergent. Biotop a permis la réutilisation de 110 tonnes et le recyclage de 75 tonnes de déchets. L'économie globale réalisée s'élève à 35 000 euros. Ce sont des indicateurs qui parlent aux chefs d'entreprise, qui leur font appréhender la nécessité et le sens de l'économie circulaire comme relais de croissance.

" Nous avons pour objectif de nous structurer dans les 3 ans à venir pour créer une maison de l'économie circulaire sur notre territoire "

D. A. : Quels sont vos prochains projets ?

A. D. : Nous avons pour objectif de nous structurer dans les 3 ans à venir pour créer une maison de l'économie

circulaire sur notre territoire. Elle permettra de faire un travail de sensibilisation, créera un trait d'union supplémentaire entre les entreprises et servira de guichet unique. Un volet du projet sera dédié à la création d'une ressourcerie professionnelle expérimentale. Certains types de déchets, avant leur réutilisation ou leur réemploi, doivent être réparés. Des postes seront créés pour répondre à ce besoin. Un point d'appart volontaire pour les déchets mobiliers sera proposé en partenariat avec Valdélia. Nous sommes aussi en train de nous doter d'un outil de mesure des indicateurs, de cartographie des flux et des gisements de matières.

D. A. : Quels freins ou soutiens de la part des entreprises et des collectivités avez-vous rencontré ?

A. D. : Nous avons œuvré en partenariat avec le Pôle des Eco-Industries de Poitou-Charentes. Les seules réticences concernaient la viabilité du projet dans le temps. Pour garantir la pérennité d'un flux, il faut être sûr de l'approvisionnement en matières premières. Là encore, la force du réseau a pleinement joué son rôle. Les chefs d'entreprise nous ont ouvert leurs portes et nous sommes très vite entrés en phase de fonctionnement.

D. A. : Les acteurs territoriaux vous ont-ils aidé ? Ont-ils initié la démarche avec vous ?

A. D. : La Région Poitou-Charentes, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et le Conseil Général de Charente-Maritime nous ont soutenus. Notre première démarche s'est faite autour de l'optimisation du traitement des déchets mais aujourd'hui, nous ne donnons pas de frontières.

D. A. : Biotop a-t-il des projets d'implantation au-delà de son territoire ?

A. D. : Notre volonté est d'abord de conserver l'existant et de le développer. Notre expérience nous permet d'accompagner les projets émergents : nous pouvons témoigner des écueils, donner des conseils pratiques, aider d'autres territoires à faire aboutir leur démarche.

D. A. : Quid de l'aspect financier ? Les entreprises qui produisent des déchets doivent-elles payer ?

A. D. : Pour pérenniser Biotop, nous devons être rentables. Les entreprises adhérentes cotisent en fonction de leur effectif et nous donnent leurs déchets. Ceux que nous pouvons revendre permettent de créer des recettes pour l'association.



ZOOM SUR...

Biotop devient Point d'Apport Volontaire pour le mobilier professionnel usagé

Grâce au partenariat avec Valdedia, **Biotop** centralise les meubles professionnels dans une benne mise à disposition au local H4 de l'association. Les mobiliers de bureau, de collectivités ou d'agencements déposés chez **BIOTOP** alimentent deux filières.

Après leur prise en charge par Valdedia, ils peuvent être recyclés dans des centres de traitement. Ceux qui sont encore utilisables soutiennent les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et leur permettent d'assurer leur mission d'insertion sociale en générant des revenus.

Tous les professionnels peuvent faire leur dépôt auprès de **BIOTOP**, (qu'ils adhèrent ou pas à l'association) et le Point d'Apport Volontaire est le seul dans le département de la Charente-Maritime.



Comment déposer ? 11 rue Fresnel, Bâtiment G3, 17180 Périgny

Quand déposer ? Lundi, Mercredi et Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Informations : 05 46 45 45 62

EN SAVOIR +

> www.reseau-biotop.com

NOUVELLES POUSSES

L'association **Biotop** a le plaisir de compter parmi ses membres 3 nouvelles recrues :

- > EMO International - Vente de matériel d'exploration médicale aux professionnels de santé,
- > CGA 17 – Centre de gestion Agréé de la Charente-Maritime,
- > Naval Force 3 – Construction composite et bois-époxy de bateaux de plaisance.

Vos contacts :

> www.biotop17.com

Alexandre Derive > Directeur **Alexandre Petrozzi** > Animateur
BIOTOP · 11 rue Augustin Fresnel, Unité G3 · 17180 PÉRIGNY · 05 46 45 45 62

Relations presse et communication : **Isabelle Soler** > 06 50 32 24 39 / isabelle@syllabes.org

Grâce au soutien financier de

